

Date :

17 janvier 2022

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : Chef du Service Politiques de Développement territorial

DESCRIPTION DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

Chargé de mission politique habitat
--

Grade et filière	ATTACHE / ADMINISTRATIVE
---------------------	--------------------------

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique :

POLE AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES				
DIRECTION	SERVICE	CELLULE ou GROUPEMENT	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Agriculture, Environnement, Partenariat local (DAEPL)	Politiques de Développement territorial	-	Cité Jean Bouhey	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Pôle Solidarités – Pôle Ressources
- Service Aide aux Collectivités
- Infra-service

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? Non

Exercez-vous une fonction de management opérationnel ? Non

B) Relations externes

- Services de l'État dont la Direction Départementale des Territoires (DDT) et la Direction Départementale de Cohésion Sociale (DDETS) et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
- Conseil Régional
- Communes, intercommunalités et pays / PETR (Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux)
- Bailleurs sociaux
- Associations œuvrant dans le domaine de l'habitat social
- Bureaux d'études privés

3) MISSIONS PRINCIPALES :

Sous l'autorité du chef du Service Politiques de Développement territorial, le chargé de mission politique habitat du Département pilote l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique habitat en lien avec la délégation des Aides à la Pierre (DAP) et le Plan Départemental de l'Habitat (PDH).

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

Sous la responsabilité du chef de service,

1. Pilote l'élaboration et l'évolution de la politique habitat :

- est force de proposition pour la construction d'une nouvelle politique lisible et structurée, en déclinaison des orientations de l'institution.

2. Suit la politique habitat :

- est garant du bon fonctionnement du copilotage Etat / Département du PDH et assure la coordination avec les différents partenaires en lien avec le domaine de l'habitat ainsi qu'avec ceux qui ont en charge le Plan Départemental d'Actions en faveur du Logement et de l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD),
- développe et anime un réseau de partenaires ainsi qu'un travail en transversalité au sein des services départementaux, pour assurer la mise en œuvre et le suivi du PDH,
- associe les territoires, Pays /PETR et EPCI aux différentes réflexions et temps de travail,
- contribue à formuler les avis du Conseil Départemental en tant que Personne Publique Associée sur les documents d'urbanisme (PLU, SCOt)
- élabore, en lien avec la personne chargée de produire les données pour l'Observatoire Départemental de l'Habitat, des indicateurs de suivi dans les domaines relatifs au logement et formule des analyses.

3. met en œuvre et promeut la politique départementale de l'habitat en lien avec la Délégation des Aides à la Pierre :

- Auprès des partenaires et des territoires, contribue à la promotion de la politique départementale en matière de logement et à son évolution en étant force de proposition. Les domaines d'intervention sont les suivants :
 - production et écoréhabilitation des logements HLM sur le territoire de délégation (département hors métropole),
 - aides à destination du parc privé en matière d'amélioration de l'habitat,
 - mise en œuvre d'opérations programmées (OPAH, PIG...),
 - accompagnement des territoires dans la mise en œuvre du volet habitat du programme Petites Villes de Demain.

Pour la réalisation de l'ensemble de ces missions, le chargé de mission politique habitat :

- est garant de la préparation et du suivi du cadre conventionnel de la Délégation des Aides à la Pierre conclue avec l'État,
- prépare la programmation annuelle des opérations de construction (ou démolition) ou de réhabilitation du parc locatif et supervise le suivi des crédits délégués par l'État,
- assure une veille juridique relative à l'évolution de la législation et de la réglementation dans le domaine de l'habitat,
- rédige des notes et des rapports relatifs au domaine de l'habitat,
- en lien avec les gestionnaires de subventions, centralise l'ensemble des besoins de la mission et fait des propositions d'inscriptions budgétaires.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

- déplacements sur le territoire côte-d'orien
- disponibilité horaire

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPETENCES
Traduire les orientations et les priorités politiques en plans d'action ou en projets
Identifier les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du secteur
Piloter les études et enquêtes, impulser et piloter des dispositifs de veille et d'observation
Rédiger des documents complexes, sensibles ou stratégiques exigeant une grande précision dans l'expression
Piloter et/ou animer et/ou participer à une structure de travail en réseau et en partenariat
Mettre en place des processus de coordination et de régulation
S'assurer de la bonne réalisation du projet, mesurer les écarts entre les objectifs visés et atteints et proposer les actions correctives
Estimer les enjeux financiers liés à son activité
Conduire les évaluations des politiques publiques
Communiquer et valoriser les objectifs, la mise en œuvre et les étapes d'un projet
Apporter conseil et expertise auprès de l'encadrement

COMPÉTENCES SPECIFIQUES
Evaluer les situations, les problématiques et les enjeux et proposer des solutions adaptées
Connaître les enjeux, évolutions et cadres réglementaires des politiques publiques de l'habitat-logement
Assurer l'interface entre l'encadrement et les collaborateurs du service, les services centraux et les partenaires
Organiser et structurer le partage de l'information au sein du réseau (veille juridique)
Élaborer un budget prévisionnel pour son activité et/ou suivre l'exécution budgétaire
Créer et entretenir un réseau de contact et partenariat